

**COMPTE-RENDU**

L'an deux mille dix sept et le trente juin à dix neuf heures quinze, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Nadège CORCELLE, Maire.

Date de la convocation : 13 juin 2017

Présents : MMES, MM, Nadège CORCELLE, Marie LOSKOFF, Claude BAUCHE, Francis ESNAULT, Jean-Christophe HUET et Cyrille PRESSOIR

Absente excusée : Céline BOURSIER donne pouvoir à Cyrille PRESSOIR

Secrétaire de séance : Jean-Christophe HUET

*Madame le Maire demande l'approbation ou non du compte-rendu de la dernière séance de conseil municipal. Le compte-rendu de la réunion du 28 mars 2017 est approuvé à l'unanimité.*

Les délibérations suivantes ont été approuvées :

- ↵ **Désignation du coordonnateur communal du recensement de la population 2018 : Christelle Pressoir**
- ↵ **Augmentation du taux de la taxe d'aménagement : 2,5 %**
- ↵ **Approbation du rapport d'activité 2016 de la CDCG**
- ↵ **Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement 2016 de la CDCG**

-----

↵ **Questions diverses**

- ❖ Balade contée samedi 1<sup>er</sup> juillet à partir de 17h30 autour de l'étang de Langesse
- ❖ Passage du jury pour le fleurissement le mardi 4 juillet à partir de 9h00
- ❖ Opération « cœur de village » : les travaux sont terminés, la signalisation au sol semble efficace ; la date de réception des travaux sera fixée ultérieurement par la Communauté des Communes Giennesises
- ❖ Nouvelle réglementation sur les feux : le brûlage à l'air libre et les feux de plein air sont strictement interdits par arrêté préfectoral du 09 juin 2017

La séance est levée à 20h25.

Fait à Langesse, le 1<sup>er</sup> juillet 2017

Le Maire,  
Nadège CORCELLE



